

# Embauche d'un(e) apprenti(e) : vous avez droit à des aides

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 05/02/2020 - **Ressources humaines**

Les entreprises qui recrutent un salarié en contrat d'apprentissage peuvent bénéficier, sous conditions, de différentes aides à l'embauche, qui sont par ailleurs cumulables. Quelles sont ces aides ? À quelles conditions les obtenir ? Le point sur ces incitations au recrutement d'apprentis.

## L'aide unique pour les employeurs recrutant des apprentis

L'aide unique pour inciter les entreprises à embaucher des apprentis a été mise en place le **1<sup>er</sup> janvier 2019**. Elle remplace les dispositifs suivants :

- ▶ l'aide TPE jeunes apprentis
- ▶ la prime régionale à l'apprentissage pour les TPE
- ▶ l'aide régionale au recrutement d'un apprenti supplémentaire
- ▶ le crédit d'impôt apprentissage.

### Montant de l'aide unique pour le recrutement d'apprentis

Le montant de l'aide unique est plafonné et il diffère selon l'année d'apprentissage prise en compte :

- ▶ **1<sup>ère</sup> année du contrat d'apprentissage : 4125 € maximum**
- ▶ **2<sup>ème</sup> année du contrat d'apprentissage : 2000 € maximum**
- ▶ **3<sup>ème</sup> année : 1200 € maximum**
- ▶ **4<sup>ème</sup> année (si prévue par le contrat d'apprentissage) : 1200 € maximum.**

### Conditions d'obtention de l'aide unique

Pour pouvoir prétendre à l'aide unique pour l'apprentissage, l'entreprise doit respecter les critères suivants :

- ▶ employer moins de 250 salariés
- ▶ conclure un contrat d'apprentissage
- ▶ recruter des apprentis préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au bac.

Depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2020**, les contrats d'apprentissage doivent être déposés par l'employeur auprès de **l'opérateur de compétences (OPCO)** < <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco> > dont il dépend et non plus auprès de la Chambre consulaire.

**L'aide unique à l'embauche en contrat d'apprentissage** < [https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/l](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/l) >

Lire aussi : **Estimez le coût d'une embauche d'un salarié en CDI, en CDD ou en apprentissage**

## L'exonération de charges sociales

L'exonération spécifique des cotisations patronales sur les contrats d'apprentissage du secteur privé a été supprimée en 2019. Les rémunérations des apprentis bénéficient dorénavant de la **réduction générale des cotisations**. L'exonération des cotisations salariales spécifique aux contrats d'apprentissage est maintenu tout en étant limitée à 79 % du **Smic** < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1375188> >.

## L'aide à l'embauche pour les apprentis reconnus travailleurs handicapés

### Montant de l'aide pour les apprentis reconnus travailleurs handicapés

Le montant maximum de l'aide est de **3000 €** pour le recrutement d'une personne handicapée en contrat d'apprentissage pour une durée de 6 mois au minimum. Cette aide peut être prolongée en cas de redoublement ou de mention complémentaire.

## Conditions d'obtention de l'aide

Toutes les entreprises peuvent en bénéficier, si elles embauchent un **apprenti reconnu travailleur handicapé**. La demande de cette aide se fait auprès de l'Agefiph.

[L'aide à l'embauche d'une personne handicapée en contrat d'apprentissage < https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide](https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide)

Lire aussi : [Quelles aides pour l'emploi des travailleurs handicapés](#)

## La déduction de la créance Bonus Alternants

### Montant de la créance Bonus Alternants

Cette aide de l'État est une créance appliquée au montant de la **taxe d'apprentissage**.

Elle est calculée à partir du nombre d'alternants compris entre 5 % et 7 % de l'effectif annuel moyen de l'entreprise au 31/12 de l'année précédente selon la formule de calcul suivante : pourcentage de l'effectif en alternance X effectif annuel moyen de l'entreprise au 31/12 de l'année précédente X un montant forfaitaire de 400 € par alternant.

### Conditions d'obtention de la créance Bonus Alternants

Cette aide concerne les entreprises de **250 salariés et plus**, redevable de la taxe d'apprentissage et qui emploient plus 5 % de jeunes en apprentissage dans la limite de 7 % d'alternants.

[Les déductions fiscales de la taxe d'apprentissage < https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/reclea](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/reclea)

## La base de données sur les aides aux entreprises

Retrouvez les aides en matière d'embauche grâce au moteur de recherche d'aides-entreprises.fr :

Localisation

Plus de critères ▾

	<p><b>Activité Partielle de Longue Durée (APLD)</b></p> <p>Aider les entreprises à faire face à l'impact de la crise sanitaire COVID-19 ou de la crise du conflit ukrainien avec pour objectif de préserver les emplois et de sauvegarder les compétences des salariés.</p> <p>Cette aide fait partie du plan France Relance. Elle peut être mobilisée dans le cadre du plan de résilience</p>	<p>☆</p> 

[Accédez à la base de données complète des aides publiques aux entreprises < https://aides-entreprises.fr/ >](https://aides-entreprises.fr/)

Publié initialement le 03/05/2016

Aller plus loin

Les aides à l'embauche pour développer l'apprentissage < <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/se-former-en-alternance/l-apprentissage-160/embaucher-un-e-apprenti-e/article/les-aides-a-l-embauche>> (Ministère du Travail)

Le contrat d'apprentissage < <https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/beneficier-dune-exoneration/exonerations-ou-aides-liees-a-la-le-contrat-dapprentissage/exonerations.html>> (Urssaf)

Thématiques : [Ressources humaines](#)

---

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

exemple : nom.prenom@domaine.com	Je m'abonne
----------------------------------	-------------

Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)

---

Partager la page   